



VILLE DE DOLE

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 30 juin 2017**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 23  
Nombre de procurations : 09  
Nombre de conseillers votants : 32  
Date de convocation : 23 juin 2017  
Date de publication : 07 juillet 2017

**Conseillers présents :** M. Jean-Marie SERMIER, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Sevin KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, M. Ako HAMDAOUI, M. Jean BORDAT

**Conseillers absents ayant donné procuration :**

M. Mathieu BERTHAUD à M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
Mme Isabelle DELAINE à Mme Catherine DEMORTIER  
Mme Frédérique DRAY à Mme Justine GRUET  
M. Pascal JOBEZ à Mme Laetitia CUSSEY  
M. Jean-Philippe LEFÈVRE à M. Jean-Pierre CUINET  
Mme Sylvette MARCHAND à Mme Isabelle MANGIN  
M. Paul ROCHE à M. Philippe JABOVISTE  
Mme Esther SCHLEGEL à Mme Nathalie JEANNET  
Mme Isabelle VOUTQUENNE à Mme Annie MAIRE-AMIOT  
Mme Françoise BARTHOULOT à M. Jean-Claude WAMBST  
Mme Phanie BOUVRET à M. Ako HAMDAOUI  
M. Jean-Pascal FICHÈRE à Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE (à partir de la DCM 17.30.06.49)

**Référence**

N° 17.30.06.46

**Commission**

Fonctionnement de l'Institution

**Objet**

Décision Modificative n° 1

**Secrétaire de séance**

Annie MAIRE-AMIOT

**Rapporteur**

Jean-Pascal FICHÈRE

**Conseillers absents en cours de séance :**

M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 17.30.06.50-51) ; M. Daniel GERMOND (DCM 17.30.06.56-57-58-59) ; Mme Laetitia CUSSEY (DCM 17.30.06.62-63-64)

**Conseillers ayant quitté la séance :**

M. Ako HAMDAOUI (DCM 17.30.06.55)

Cette décision modificative a pour objet de reprendre les résultats de l'année 2016 ainsi que les reports de crédits de la section d'investissement. Cette décision fait donc ressortir les restes à réaliser ainsi que les résultats affectés de l'exercice 2016.

Cette décision comporte enfin des ajustements au titre du Budget 2017 par ouverture et transferts de crédits.

Dans ce cadre, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur cette reprise ainsi que les ajustements proposés dans les tableaux ci-après pour le Budget Principal ainsi que pour les Budgets Annexes.

## BUDGET PRINCIPAL

### INVESTISSEMENT

BUDGET PRINCIPAL: SECTION D'INVESTISSEMENT		PROJET DEPENSES	PROJET RECETTES	GEST.	CHAPITRE	ANTENNE	OPERATION
	DEPENSES REPORTEES	3 312 201,93					
	RECETTES REPORTEES		6 380 097,65				
001	Résultat d'investissement reporté	4 628 082,76					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (réserves:minimum)		2 200 000,00				
		7 940 284,69	8 580 097,65				
10223	Dégrèvement taxe d'urbanisme	60 000,00		1010	10	01-014	
2031	Eude - Mise en conformité électricité Pasquier	5 000,00		6000	20	412-000	Z17029
2181	Mobilier urbain- Divers services	50 000,00		6000	21	020-000	Z17028
2315	Voirie-Travaux divers	550 000,00		6010	23	822-00	STM822B
2313	Bâtiment-Travaux divers	425 000,00		6080	23	020-000	Z13031
2313	Travaux ALSH Wilson	250 000,00		6080	23	212-010	Z17022
13141	Travaux ALSH Wilson - Participation CAGD		200 000,00	6080	13	212-010	Z17022
1321	Travaux Aménagements Extérieurs Ecole Wilson- FIPL		120 000,00	6080	13	212-010	Z17022
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00		1010	27	020-000	
1641	Emprunt - Variable d'équilibre		382 187,04	1010	16	01-013	
	<b>DEMANDES NOUVELLES</b>	<b>1 342 000,00</b>	<b>702 187,04</b>				
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>9 282 284,69</b>	<b>9 282 284,69</b>				

Le résultat d'investissement reporté intègre la reprise de l'excédent de la caisse des écoles soit 19 280,64 €.

Les ajustements concernent essentiellement les services techniques, à savoir :

- les grosses opérations portées par les services techniques en matière de voirie (550 K€) et de travaux dans les bâtiments (425 K€),
- l'acquisition de mobilier urbain à hauteur de 50 K€,
- des crédits d'étude pour la mise en conformité électrique du stade du Pasquier (5 K€),
- les travaux du périscolaire Wilson (250 K€), cofinancés par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à hauteur du budget hors taxes de l'opération (soit 200 K€). La neutralité financière de cette opération sera assurée par le FCTVA dont la recette est constatée en N+2.

En outre, 60 K€ sont inscrits pour des dégrèvements sur les taxes d'urbanisme. Pour précision, cela concerne principalement une régularisation au titre des taxes d'urbanisme ayant été acquittées à tort par la SARL Les EPENOTTES du Jura au titre de son permis de construire et versées par l'État à la Ville de Dole en mars 2009 et septembre 2010. Ces taxes ont fait l'objet d'un dégrèvement ou d'une restitution en application de l'article R\*332-22 du Code de l'Urbanisme.

### FONCTIONNEMENT

BUDGET PRINCIPAL: SECTION DE FONCTIONNEMENT		PROJET DEPENSES	PROJET RECETTES	GEST.	CHAPITRE	ANTENNE	OBS
	DEPENSES REPORTEES						
	RECETTES REPORTEES		2 568 474,53				
	Résultat de fonctionnement n-1		-2 200 000,00				
	Affectation en réserves						
002	<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>0,00</b>	<b>368 474,53</b>				
74127	Dotations nationales de péréquation		3 246,00	1010	74	01-011	
74123	Dotations de solidarité urbaine		-4 354,00	1010	74	01-014	
7411	Dotations forfaitaire		37 896,00	1010	74	01-014	
74835	Compensations d'exonérations fiscales accordées par l'Etat		106 099,00	1010	74	01-011	
7472	Tour de France - Subvention Région BFC		13 000,00	0050	74	023-000	
7473	Tour de France - Subvention CD39		30 000,00	0050	74	023-000	
6238	Tour de France - Complément crédits Communication	20 000,00		0050	011	023-000	
60623	Alimentation- Réceptions diverses et inaugurations	10 000,00		0020	011	024-000	
615231	Voie	80 000,00		6010	011	822-000	
6068	Autres matières et fournitures	20 000,00		6020	011	020-000	
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00		6060	011	813-000	
61521	Entretien terrains de sport engazonnés	16 600,00		8010	011	412-000	
6574	Subvention Label Ville Verte- Assoc. Dole Env.	2 500,00		5030	65	833-000	
6574	Subvention impression programme Université Ouverte	1 200,00		4090	65	025-000	
6574	Subvention IRIMM	7 000,00		0020	65	024-000	
022	Dépenses imprévues - Intégration ultérieure déficit de clôture BA Commanderie	324 116,24		1010	022	01-019	
022	Dépenses imprévues	57 945,29		1010	022	01-019	
	<b>DEMANDES NOUVELLES</b>	<b>554 361,53</b>	<b>185 887,00</b>				
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>554 361,53</b>	<b>554 361,53</b>				

Les inscriptions concernent la reprise des résultats mais également un certain nombre d'ajustements listés ci-après :

Dotations : ajustement des prévisions pour les dotations et les compensations d'exonérations fiscales accordées par l'État, suite à leur notification fin mars dernier. Cela représente un surplus de recettes global de 143 K€.

Tour de France : en marge de la huitième étape du Tour de France dont le départ sera donné à Dole le 8 juillet prochain, il est proposé d'accorder un complément de crédits à hauteur de 20 K€ pour des opérations de communication. En outre, la Région a accordé à la Ville 23 K€ (10 K€ déjà inscrits au Budget Primitif) et le Département 30 K€.

Subventions : trois subventions sont accordées aux associations suivantes :

- Dole Environnement : 2 500 € sont accordés à cette association dans le cadre du Label Ville Verte,
- Université Ouverte de Franche-Comté - ADAUO : une subvention d'un montant de 1 200 € est attribuée à cette association,
- IRIMM : une subvention de 7 000 € est accordée à cette association.

Les autres ajustements concernent essentiellement les services techniques où des ajustements sont nécessaires au vu des consommations constatées, ainsi que le service des sports dans le cadre de l'entretien des surfaces engazonnées.

Les dépenses imprévues se montent à 380 K€. Elles intègrent le montant du déficit du Budget Annexe de la Commanderie constaté au 31 décembre 2016 (soit 324 K€) qui devra être repris par le Budget Principal, une fois sa clôture effective prononcée en date du 30 juin 2017.

## BUDGETS ANNEXES

### BUDGET ANNEXE EAU

Pour le Budget Annexe Eau, le projet de décision modificative a essentiellement pour objet de reprendre les résultats de l'année 2016 ainsi que les reports de crédits de la section d'investissement. Cette décision fait donc ressortir les restes à réaliser ainsi que les résultats affectés de l'exercice 2016.

BUDGET ANNEXE EAU : SECTION D'INVESTISSEMENT		PROJET DEPENSES	PROJET RECETTES	DEMANDE DU SERVICE	SCE	CH	CODE ACTIVITE	CP
	DEPENSES REPORTEES	120 642.36						
	RECETTES REPORTEES		0.00					
001	Résultat d'investissement reporté		174 999.27					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (réserves:minimum)		200 000.00					
		120 642.36	374 999.27					
2315	Travaux divers	100 000.00				23		99004
020	Dépenses imprévues	154 356.91				020		
	<b>DEMANDES NOUVELLES</b>	<b>264 356.91</b>	<b>0.00</b>					
	<b>OPERATIONS PARTICULIERES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>					
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>374 999.27</b>	<b>374 999.27</b>					

BUDGET ANNEXE EAU : SECTION DE FONCTIONNEMENT		PROJET DEPENSES	PROJET RECETTES	DEMANDE DU SERVICE	SCE	CH	CODE ACTIVITE	OBS
	DEPENSES REPORTEES							
	RECETTES REPORTEES		327 660.58					
	Résultat de fonctionnement n-1		-200 000.00					
	Affectation en réserves							
002	<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>0.00</b>	<b>127 660.58</b>					
022	Dépenses imprévues	127 660.58						
	<b>DEMANDES NOUVELLES</b>	<b>127 660.58</b>	<b>0.00</b>					
	<b>OPERATIONS PARTICULIERES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>					
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>127 660.58</b>	<b>127 660.58</b>					

### BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Pour le Budget Annexe Assainissement, le projet de décision modificative a essentiellement pour objet de reprendre les résultats de l'année 2016 ainsi que les reports de crédits de la section d'investissement. Cette décision fait donc ressortir les restes à réaliser ainsi que les résultats affectés de l'exercice 2016.

BUDGET ANNEXE ASST: SECTION D'INVESTISSEMENT		PROJET DEPENSES	PROJET RECETTES	SCE	CH	CODE ACTIVITE	CP
	DEPENSES REPORTEES	22 873.51	0.00				
	RECETTES REPORTEES		1 109 978.67				
001	Résultat d'investissement reporté		400 000.00				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (réserves:minimum)		1 509 978.67				
		22 873.51	1 509 978.67				
2315	Tranche conditionnelle Cœur de Ville	1 700 000.00			23		
020	Dépenses imprévues	287 105.16					
1641	Emprunt		500 000.00		16		
	<b>DEMANDES NOUVELLES</b>	<b>1 987 105.16</b>	<b>500 000.00</b>				
	<b>OPERATIONS PARTICULIERES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>				
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>2 009 978.67</b>	<b>2 009 978.67</b>				

1,7 M€ sont inscrits pour les travaux de la tranche conditionnelle Cœur de Ville. Le programme de travaux d'assainissement de DOLEA nécessitant la réfection complète de la voirie (chaussées et trottoirs).

BUDGET ANNEXE ASST: SECTION DE FONCTIONNEMENT		PROJET DEPENSES	PROJET RECETTES	SCE	CH	CODE ACTIVITE	OBS
	DEPENSES REPORTEES						
	RECETTES REPORTEES		710 034.37				
	Résultat de fonctionnement n-1		-400 000.00				
	Affectation en réserves						
002	<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>0.00</b>	<b>310 034.37</b>				
6378	Autres taxes et redevances	50 000.00			011		
022	Dépenses imprévues	245 034.37			022		
66111		15 000.00					
	<b>DEMANDES NOUVELLES</b>	<b>310 034.37</b>	<b>0.00</b>				
	<b>OPERATIONS PARTICULIERES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>				
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>310 034.37</b>	<b>310 034.37</b>				

## BUDGET ANNEXE STATIONNEMENT

Pour le Budget Annexe Stationnement, le projet de décision modificative a essentiellement pour objet de reprendre les résultats de l'année 2016 ainsi que les reports de crédits de la section d'investissement. Cette décision fait donc ressortir les restes à réaliser ainsi que les résultats affectés de l'exercice 2016.

BUDGET ANNEXE STATIONNEMENT: SECTION D'INVESTISSEMENT		PROJET DEPENSES	PROJET RECETTES	SCE	CH	CODE ACTIVITE	CP
	DEPENSES REPORTEES	13 426.00	0.00				
	RECETTES REPORTEES		24 230.78				
001	Résultat d'investissement reporté		5 000.00				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (réserves:minimum)		29 230.78				
		13 426.00	29 230.78				
2313	Vidéosurveillance parking messagerie	15 804.78			23		
2315	Travaux divers	-30 000.00			23		
2158	Décentralisation du stationnement payant	30 000.00			21		
	<b>DEMANDES NOUVELLES</b>	<b>15 804.78</b>	<b>0.00</b>				
					040		
					040		
	<b>OPERATIONS PARTICULIERES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>				
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>29 230.78</b>	<b>29 230.78</b>				

BUDGET ANNEXE STATIONNEMENT: SECTION DE FONCTIONNEMENT		PROJET DEPENSES	PROJET RECETTES	SCE	CH	CODE ACTIVITE	OBS
	DEPENSES REPORTEES						
	RECETTES REPORTEES		53 171.23				
	Résultat de fonctionnement n-1		-5 000.00				
	Affectation en réserves						
002	<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>0.00</b>	<b>48 171.23</b>				
627	Frais bancaires	1 000.00			011		
022	Dépenses imprévues	47 171.23			022		
	<b>DEMANDES NOUVELLES</b>	<b>48 171.23</b>	<b>0.00</b>				
	<b>OPERATIONS PARTICULIERES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>				
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>48 171.23</b>	<b>48 171.23</b>				

## BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Pour le Budget Annexe Lotissement, le projet de décision modificative a essentiellement pour objet de reprendre les résultats de l'année 2016 ainsi que les reports de crédits de la section d'investissement. Cette décision fait donc ressortir les restes à réaliser ainsi que les résultats affectés de l'exercice 2016.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT : SECTION DE FONCTIONNEMENT		PROJET DEPENSES	PROJET RECETTES	DEMANDE DU SERVICE	CH	CODE ACTIVITE	OBS
	DEPENSES REPORTEES	32 035.72					
	RECETTES REPORTEES		413 491.67				
	Résultat de fonctionnement n-1		26 863.24				
	Affectation en réserves						
002	<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>32 035.72</b>	<b>440 354.91</b>				
605	Travaux divers	408 319.19			011		
	<b>DEMANDES NOUVELLES</b>	<b>408 319.19</b>	<b>0.00</b>				
	OPERATIONS PARTICULIERES	0.00	0.00				
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>440 354.91</b>	<b>440 354.91</b>				

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 23 juin 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 29 voix pour :

- **APPROUVE** la reprise des résultats ainsi que les ajustements des sections de fonctionnement et d'investissement, tels que présentés plus haut pour le Budget Principal,
- **APPROUVE** la reprise des résultats ainsi que les ajustements des sections de fonctionnement et d'investissement, tels que présentés plus haut pour le Budget Annexe Eau,
- **APPROUVE** la reprise des résultats ainsi que les ajustements des sections de fonctionnement et d'investissement, tels que présentés plus haut pour le Budget Annexe Assainissement,
- **APPROUVE** la reprise des résultats ainsi que les ajustements des sections de fonctionnement et d'investissement, tels que présentés plus haut pour le Budget Annexe Stationnement,
- **APPROUVE** la reprise des résultats ainsi que les ajustements des sections de fonctionnement et d'investissement, tels que présentés plus haut pour le Budget Annexe Lotissement.
- **AUTORISE** Monsieur le Député-maire à signer tout document à intervenir.

Fait à Dole, le 30 juin 2017  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Député-maire

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances

Jean-Marie SERMIER  
(JURA)

